

**Madame Valérie PECRESSE**

Présidente de la Région Ile-de-France

33 rue Barbet-de-Jouy

75007 PARIS

**Paris, le 11 janvier 2018****Objet : Situation du Lycée Georges Brassens à Villeneuve-Le-Roi****Madame la Présidente,**

Suite à une première alerte avant les congés après la découverte d'amiante dans l'air d'une salle et dans toute une couche de flocage, les enseignants du lycée Georges Brassens de Villeneuve-le-Roi ont, à la quasi unanimité, exercé leur droit de retrait et les élèves ont organisé un blocus à cette rentrée de janvier.

Les mesures et analyses établies pendant les congés de fin d'année sont problématiques tant elles ne semblent pas correspondre aux précédentes analyses à la réalité d'un établissement accueillant des centaines d'élèves chaque jour construit en 1964.

Nous considérons que les inquiétudes exprimées par les enseignant.e.s comme les lycéen.ne.s sont légitimes.

La question de la santé des élèves, de l'équipe éducative et du personnel régional est une priorité. Le principe de précaution doit être appliqué au plus vite.

La Région doit, dès aujourd'hui, apporter des mesures rassurantes. Il est donc urgent que :

1. La région commande **une contre-expertise fiable et indépendante** dans des conditions d'occupation de temps scolaire. Le choix de l'entreprise et le protocole qui sera mis en place devront être présentés et validés par l'équipe éducative et les représentants des lycéen.ne.s ;
2. le **désamiantage soit intégré dans l'organisation des travaux de démolition-reconstruction**, qui est déjà programmé, et rendre prioritaire ce lycée ;
3. **des solutions soient apportées rapidement aux élèves et enseignants** afin que les cours puissent reprendre en dehors de l'établissement tant que les travaux n'auront pas été réalisés.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations les meilleures.

**Céline MALAÏÉ**

Présidente

**Fabien GUILLAUD BATAILLE**